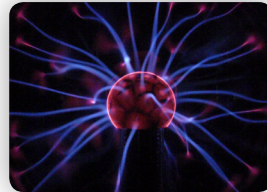


Mesures Physiques



Pourquoi choisir le DUT ?

Le département Mesures Physiques offre une formation universitaire généraliste à la fois théorique, pratique et technologique. Il forme en deux ans des techniciens supérieurs avec un large spectre de compétences centré sur les Sciences Physiques et la Physico-Chimie. De nombreuses disciplines sont enseignées : Mathématiques, Optique, Optoélectronique, Thermique, Mécanique, Mécanique des Fluides, Électricité, Électronique, Automatique, Électrotechnique, Acoustique, Vide, Informatique, Matériaux, Chimie, Anglais, Expression... Après une première année de DUT en tronc commun, deux choix de spécialité sont proposés en deuxième année : Techniques Instrumentales ou Matériaux et Contrôles Physico-Chimiques.



Quels métiers après le DUT ?

Cette formation très générale permet une insertion professionnelle directe dans des secteurs très divers de l'industrie, la recherche et les services : Énergie (nucléaire, énergies renouvelables...), Transports (automobile, aéronautique, spatial, ferroviaire...), Matériaux, Métiers du son, Environnement, Biomédical...

Que faire après le DUT ?

De nombreuses poursuites d'études sont accessibles après ce DUT. Environ 40% des étudiants intègrent une Ecole d'Ingénieur (ENSI, INSA, UTC, ENSIACET, PHELMA, ENSE3, ITII, Polytech, Seatech ...). Il est aussi possible d'intégrer une licence, une licence professionnelle ou même une classe préparatoire (Spe ATS) permettant de préparer le concours d'entrée à l'école d'ingénieur désirée.

Comment postuler en DUT ?

La candidature s'effectue via le portail Parcoursup. La formation est accessible aux bacheliers issus des séries S, STL et STI2D, ainsi qu'aux étudiants en réorientation (CPGE, Licence, PACES ...) après examen de leur dossier scolaire.

Comment sont organisées les études en DUT ?

Le DUT se fait en deux ans avec possibilité d'un seul redoublement. L'évaluation est basée sur un contrôle continu au cours des 4 semestres. Les cours en amphitheâtre représentent 20% du temps d'enseignement. Les travaux dirigés (40%) et les travaux pratiques (40%), qui représentent donc 80% du temps, se font par groupe de moins de 26 étudiants. L'enseignement pratique est réalisé avec du matériel professionnel.

Un stage rémunéré de 10 ou 11 semaines est effectué en entreprise ou en laboratoire de recherche à la fin de la deuxième année, d'avril à juin. Ce stage peut se faire à l'étranger.

Quelles sont les matières enseignées ?



UN ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE FONDAMENTAL THÉORIQUE ET PRATIQUE :

Les outils mathématiques :

- mathématiques générales,
- mathématiques pour l'ingénieur,
- statistiques,
- calcul numérique.

L'informatique :

- utilisation de logiciels,
- programmation.

La physique générale :

- électricité, électronique,
- optique, mécanique,
- transferts thermiques,
- machines thermiques,
- conversion d'énergie.

La chimie :

- structure atomique moléculaire,
- méthodes d'analyses chimiques,
- les matériaux,
- sécurité de laboratoire.

Des enseignements spécialisés en :

- techniques du vide,
- acoustique,
- vibrations,
- optique (fibres optiques, détecteurs, polarisation,...),
- capteurs,
- chaînes de mesures,
- acquisition et traitement de données en électronique,
- traitement du signal,
- logique,
- automatique,
- informatique industrielle, thermique, semi-conducteur,
- méthodes d'analyses physicochimiques, matériaux, etc.

Ces enseignements mettent le plus souvent à disposition des étudiant(e)s des matériels professionnels.

POUR COMPLÉTER LA FORMATION, DES ENSEIGNEMENTS EN :

- expression & communication,
- projet personnel & professionnel
- anglais (TOEIC).

Renseignements pratiques

Rendez-vous sur le site Internet de l'IUT : <https://iut.univ-amu.fr>

Public concerné ?

- Bacheliers séries : S, STL et STI2D
- Formation Initiale (FI)
- Formation Continue (FC)
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Étudiants en réorientation : CPGE, Licence, PACES... après examen de leur dossier.

Formation continue

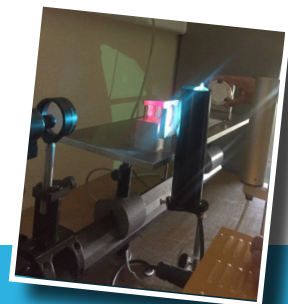
- Code RNCP : 20656

Contacts

- Responsable du recrutement : herve.thomet@univ-amu.fr
- Chef de département : jean-jacques.simon@univ-amu.fr

IUT d'Aix-Marseille site de Marseille
Département Mesures Physiques
142 traverse Charles Susini
13013 Marseille

Email : iut-marseille-mp@univ-amu.fr



Les +
du Campus
À MARSEILLE

Tous les équipements indispensables à la vie étudiante sont réunis sur le campus : logements, restaurants universitaires, installations sportives, loisirs divers...